

## ANNEXE A du dossier de déclaration

### TRAVAUX SUR BERGE

(Articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement)

#### VII - Nature et dimension des matériaux

##### VII.1 - Aménagement avec Pierres et/ou Gabions

Pierre	Diamètre minimum (mm)	Diamètre maximum (mm)	Nature des matériaux
Blocs pour Enrochement ou Gabions	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> calcaire <input type="checkbox"/> granitique <input type="checkbox"/> sillex <input type="checkbox"/> alluvionnaire
Matériaux de comblement des interstices	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> calcaire <input type="checkbox"/> granitique <input type="checkbox"/> sable <input type="checkbox"/> sillex <input type="checkbox"/> alluvionnaire
Matériaux pour le lit d'assise	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> calcaire <input type="checkbox"/> granitique <input type="checkbox"/> sillex <input type="checkbox"/> alluvionnaire
<b>Si utilisation de</b>	Longueur (m)	Hauteur (m)	Profondeur (m)
Gabion	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

##### VII.2 - Aménagement par végétaux morts

Végétaux morts	Longueur (mm)	largeur (mm)	épaisseur (mm)	Nature des matériaux
Piquets en bois	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Fascines	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

##### VII.3 - Rampe d'accès au cours d'eau

Pierre	Diamètre minimum (mm)	Diamètre maximum (mm)	Nature des matériaux
Matériaux pour le lit d'assise	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> calcaire <input type="checkbox"/> granitique <input type="checkbox"/> sillex <input type="checkbox"/> alluvionnaire

Dalle préfabriquée : classe de résistance C  /   Béton coulé : classe de résistance C  /   
sur place

### VII.4 - Aménagement ponton

Végétaux morts	Longueur (mm)	largeur (mm)	épaisseur (mm)	Nature des matériaux
Piquets support				
Plate-forme				
Raccord sur berge				

**Béton coulé** : classe de résistance C / /  
sur place

### VII.5 - Génie végétal intégré au projet

Si le renforcement de berge ou le l'entretien fait également l'objet d'une végétalisation, indiquer les techniques :  végétalisation herbacé  plantation

Les essences végétales préconisées : iris, carex, salicaire, baldingères, aulne, saule, viorne, frêne, cornouiller, noisetier ou aubépine.

### VIII - Prélèvement d'eau en rivière

Chapitre à compléter uniquement pour les travaux de déplacement ou d'aménagement, en rive d'un cours d'eau, d'un ouvrage permettant le prélèvement d'eau avec un débit inférieur à 1 000 m<sup>3</sup>/h ou 5 % du débit du cours d'eau.

je déclare ne pas avoir d'autre prélèvement existant sur cours d'eau.

j'ai un ou d'autre(s) prélèvement(s) en rivière déjà existant, j'ai indiqué leur référence dans le tableau ci-dessous :

n° DDT du prélèvement (6 chiffres)	débit du pompage
	m <sup>3</sup> /h

## IX - Rejet d'eau en rivière

Chapitre à compléter uniquement pour les travaux de déplacement ou d'aménagement, en rive d'un cours d'eau, une installation permettant un rejet d'eau non pluvial et/ou non issu d'un système d'assainissement collectif :

### IX.1 - Débit du rejet

L'indication des débits est à mentionner, et à justification, à défaut une demande de complément vous sera adressée.

Débit rejeté =  m<sup>3</sup>/h

Débit moyen interannuel du cours d'eau =  m<sup>3</sup>/h

### IX.2 - Trace de polluant dans le rejet

- j'ai joint au dossier l'analyse de la qualité du rejet, appréciée au regard des seuils de la rubrique 2.2.3.0 de la nomenclature dont les niveaux de référence R1 mentionnés dans l'arrêté du 9 août 2006 relatif aux niveaux à prendre en compte lors d'une analyse de rejets dans les eaux de surface [...] relevant respectivement des rubriques 2.2.3.0 [...] de la nomenclature annexée à l'article R.214-1 du code de l'environnement

PARAMÈTRES	Niveau R1
MES (kg/j)	9
DBO <sub>5</sub> (kg/j)	6
DCO (kg/j)	12
Matières inhibitrices (équitox/j)	25
Azote total (kg/j)	1,2
Phosphore total (kg/j)	0,3
AOX <sup>(1)</sup> (g/j)	7,5
Metox <sup>(2)</sup> (g/l)	30

1 Composés organohalogénés absorbables sur charbon actif

2 Métaux et métalloïdes